

**SYNDICAT FRANÇAIS DE LA LITERIE**  
**CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES**  
**BELLE LITERIE**



**Produits concernés :**  
**MATELAS**

**Chapitre 1 :**  
**Domaine d'application du cahier des charges**

---

Ce cahier des charges concerne les matelas comportant une suspension ressorts ou une âme cellulaire polyuréthane ou latex, ainsi que toutes combinaisons associant ces différentes matières.

Toutes nouvelles matières feront l'objet d'une révision du cahier des charges par le Comité Exécutif Belle Literie (section matelas) du Syndicat Français de la Literie.

**Chapitre 2 :**  
**Principe d'évaluation de la conformité**

---

Pour chaque produit, l'entreprise constitue un dossier de conformité comprenant les éléments suivants :

- 1- Une fiche descriptive revêtement et une fiche descriptive matelas.
- 2- Les preuves de conformité sur chaque critère indiqué dans le chapitre 4.
- 3- Le numéro du produit de référence dans le cas d'un produit modifié.

Le dossier de conformité est étudié par un organisme extérieur, choisi par le Comité Exécutif Belle Literie section matelas, qui émet un avis en renvoyant une fiche de synthèse avec l'avis de conformité.

Dans le cas d'un produit non conforme, l'organisme extérieur renvoie le dossier à l'entreprise en indiquant les points de non-conformité.

Le dossier de conformité est conservé par l'organisme extérieur et reste la propriété de l'entreprise qui seule peut en permettre la divulgation.

Le Comité Exécutif Belle Literie section matelas, sur la base de la fiche de synthèse, autorise l'entreprise à apposer la marque distinctive Belle Literie sur les produits concernés.

**Caractéristiques descriptives**

**Pour les matériaux de revêtements tissés :**

- La masse surfacique.
- Le nombre de fils en chaîne et en trame.
- La composition (matières et pourcentage).

**Pour les matériaux de garnissage :**

- Le type de matière.
- La masse surfacique ou volumique et les tolérances.
- L'épaisseur nominale.

**Pour les composants de suspensions :**

*Dans le cas des produits à ressorts*

- Les caractéristiques du fil (matière, diamètre).
- Le type et hauteur de ressorts.
- Le mode d'assemblage de la carcasse.
- Le nombre de ressorts total pour un matelas de 140x190 cm.
- Le renfort périphérique (mousse, cadre...).

**Pour les bandes ou partie verticale :**

- La composition.
- Matelas gansé 2 faces.
- Matelas houssé.
- Matelas gansé sur 1 face.

**Pour les matériaux de revêtements tricotés :**

- La masse surfacique.
- Le type de tricot.
- La composition.

**Pour le ou les matériaux servant d'isolateur :**

- Le type de matière
- La masse surfacique

*Dans le cas des produits cellulaires :*

- Le ou les type(s) de matière.
- La masse volumique de la matière.
- Le poids et l'épaisseur de la plaque pour une dimension de 140 x 190 cm.

Un schéma technique sur l'assemblage des composants sera fourni.

Les modifications de produits doivent respecter les modalités définies dans le chapitre 3.

### Chapitre 3 : Modalités de création et de modification de produits

La création et la modification de produits sont à l'initiative de chaque entreprise.

**Toute création de nouveaux produits** doit être évaluée conformément au chapitre 2 : Principe d'évaluation de la conformité.

**Toutes modifications de produits**, considérées comme telles seulement dans le cas de changement de matières de garnissage ou de revêtement, devront avoir été évaluées et respecter les spécifications définies dans le chapitre 4. Les caractéristiques de l'âme du nouveau produit doivent être identiques à celles déjà évaluées avec des variations limitées à une évolution de l'épaisseur de -1cm/ +2cm et sous condition d'une variation proportionnelle du poids de la plaque.

Le nouveau produit, issu d'une modification d'un produit existant, fera l'objet d'un nouveau dossier de conformité et indiquera le numéro du produit d'origine appelé produit de référence.

### Chapitre 4 : Critères qualifiés et spécifications

Les critères de qualification d'un produit sont les suivants :

- Maîtrise des tolérances dimensionnelles,
- Durabilité mécanique du produit,
- Performances des composants,
- Comportement au feu.

#### 4.1- Maîtrise des tolérances dimensionnelles

Dimensions	Protocole	Unité	Spécification
Longueurs et largeur	NF EN 1334	mm	Nominal +0 - 20
Hauteur	NF EN 1334	mm %	Nominal ±10 Ou +/- 10

#### 4.2- Durabilité mécanique des matelas

Essais	Protocole	Unité	Spécification
Bord de matelas	NF EN 1957	mm	Perte de hauteur : ≤15
Fatigue du plan de couchage	NF EN 1957	mm %	Perte de hauteur : ≤15 Modification de dureté 30 000 cycles : 18
Rétrécissement des housses après 5 entretiens suivant préconisation du fabricant	NF G 07-138 NF G 07-127		Le matelas doit être réhoussable et après observation la housse doit avoir un état correct

#### 4.3- Performances des composants

##### 4.3.1- Mousses de garnissage

Essais	Protocole	Unité	Spécification
Masse volumique	NF T 56 107	Kg/m <sub>3</sub>	-1 +2
Fatigue dynamique	NF EN ISO 3385	%	Déformation rémanente PO : ≤8 Latex : ≤15
		%	Variation de la valeur d'indentation PO : ≤25 Latex : ≤25

##### 4.3.2- Mousses de plateau

Essais	Protocole	Unité	Spécification
Détermination de la rémanence à la compression	NF EN ISO 1856 avec HR 70%	%	≤12

##### 4.3.3- Autres matériaux de garnissage (laine, ouate, coton... d'une épaisseur supérieure à 10 mm

Essais	Protocole	Unité	Spécification
Fatigue statique à charge d'indentation constante	NF T 56 116	mm (unité FCBA)	≤4

Une perte de hauteur totale ≤ 15mm calculée avec la somme des pertes individuelles mesurées sur chaque matériau.

#### 4.3.4- Textiles

Essais	Protocole	Unité	Spécification
Résistance à la rupture	NF G 07-001	N	≥300
Glissement des fils à la couture	NF G 35 107 (B)	mm	≤10
Pour les tricotés		g/m <sup>2</sup>	≥ 230

#### 4.3.5- Eléments de suspension

Essais	Protocole	Unité	Spécification
Fatigue dynamique sur nappes ressorts	FCBA	mm %	Perte de hauteur ≤5 Modification de fermeté ≤10

#### 4.3.6- Ame du matelas

Essais	Protocole	Unité	Spécification
Fatigue dynamique sur âme latex ou mousse	ISO 3385 réalisé sur l'épaisseur de l'échantillon	mm %	Perte d'épaisseur ≤5 Perte de dureté ≤25

#### 4.4- Comportement au feu pour les matelas dans le cadre de la réglementation française

Essais	Protocole	Unité	Spécification
Allumabilité Source cigarette Source allumette	NF EN 597.1 NF EN 597.2 GPEM D190 GPEM D1 bis 89	Minute, seconde et millimètre	Non allumage

### Chapitre 5 : Contrôles annuels

---

A l'initiative du Comité Exécutif Belle Literie section matelas du Syndicat Français de la Literie, des matelas marqués BELLE LITERIE pourront faire l'objet d'achat en magasin ou en VPC afin de vérifier leur conformité au présent cahier des charges.

#### MODE D'APPLICATION

Chaque année courant deuxième semestre, un produit de la marque spécifique Belle Literie de chaque entreprise sera acheté dans les circuits de distribution par l'organisme extérieur pour effectuer les évaluations suivantes :

- Conformité descriptive du produit par rapport à la fiche technique déposée
- Analyse de la conformité des différentes matières constitutives

Cette analyse fait l'objet d'un rapport individuel à chaque fabricant et d'un compte-rendu au Comité Exécutif Belle Literie section matelas, indiquant les points de non-conformité éventuels et leur importance.

De plus, cette procédure peut être déclenchée à tout moment par le Comité Exécutif Belle Literie section matelas.

Les conséquences de non-conformité seront traitées par le Comité Exécutif Belle Literie section matelas, conformément au règlement Belle Literie.